



Grain de Sable et Pomme de Pin

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N° 21 — AOUT 2016

Extension de porcherie à St Gervais-en-Belin

CONSULTATION PUBLIQUE DU 16 AOUT AU 13 SEPTEMBRE

Dans le contexte urbanisé de la route du Plessis à St Gervais, ce projet d'extension de porcherie suscite de légitimes inquiétudes : odeurs, pollutions, liées à l'élevage et aux épandages... GSPP a donc rencontré les 4 associés du GAEC de Lunerotte le vendredi 8 avril.

Nous avons reçu un très bon accueil et la rencontre a été très intéressante et instructive. Ces 4 jeunes maîtrisent très bien leur projet et savent l'expliquer.

Le projet d'extension consiste à engraisser la totalité des porcelets nés sur le site, soit une production de 3700 porcs charcutiers par an. Jusque là, les 2/3 étaient engraisés à l'extérieur. La nourriture des animaux (maïs et orge) sera entièrement produite sur l'exploitation. L'engraissement se fera dans un bâtiment neuf, isolé, sur paille (paillage entièrement automatisé), ce qui par rapport à la situation actuelle diminuera la quantité de lisier.

Le fumier produit sera mélangé aux effluents des poulaillers de Loué présents sur l'exploitation ainsi qu'avec des broyats de branches issus de l'entretien des haies, le tout dans une station de compostage. Le compost ainsi produit sera réutilisé en amendement sur l'exploitation. Il est à noter qu'un compostage bien conduit ne produit pas, en théorie, de mauvaises odeurs et qu'un compost de qualité, équilibré, ne sent pas. Mais qu'en est-il d'un compost végétal/lisier ? Toutes ces intentions sont louables et parfaites sur le papier.

La législation récente ne soumet plus ce type de projet d'extension à une demande d'autorisation (avec enquête publique), mais uniquement à une formalité d'enregistrement. Cependant le dossier sera soumis à la consultation du public par voie électronique sur le site de la Préfecture ou en Mairie de St Gervais en Belin, du mardi 16 Août au mardi 13 Septembre.

Nous invitons donc le public à aller consulter le dossier en Mairie de St Gervais et à formuler ses observations sur le registre prévu à cet effet les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h (à partir du 1er Septembre). Contrairement à une enquête publique, il n'y aura pas de commissaire enquêteur pour répondre aux questions que les habitants peuvent se poser ou pour les éclairer sur des points techniques.

C'est pourquoi nous avons demandé à ces 4 jeunes gens d'initier une réunion publique d'information au cours de laquelle ils expliqueraient leur projet et répondraient aux questions des personnes présentes, ce qui couperait court aux rumeurs et rassurerait les gens.

Maintenant la balle est dans leur camp: ce serait là une belle occasion d'améliorer l'image de l'agriculture, de mettre en avant les innovations que comporte leur projet et de montrer les efforts qui sont faits, à ce titre, en faveur de l'environnement.

Nous leur avons également suggéré de prévenir les riverains avant les épandages.

CONTACTS

Présidente :
Chantal Blossier
02 43 42 55 37

Vice-Président :
Jean-Louis Bellanger
02 43 21 86 83

Secrétaire :
Jean-Claude Lecomte
02 44 02 12 33

Trésorier :
Alain Fillâtre
02 43 42 07 39

Site Internet :
<http://gspp.asso.st>

Email :
contact@gspp.asso..st

Infos vidange de fosses :
Jean-Claude Lecomte
02 44 02 12 33

Recyclage et économie circulaire

Enfin... un signal encourageant. La COP 21 qui s'est déroulée à Paris en décembre dernier s'est soldée par un accord historique. Un beau succès pour la diplomatie française. Les 195 représentants des pays du monde entier se sont engagés pour prendre ensemble des mesures afin d'enrayer la montée de la température terrestre et la maintenir en dessous de 2°C pour le siècle à venir.

Ce réchauffement prévu maintenant par les scientifiques depuis plusieurs années augure des conditions climatiques qui vont se dégrader et compromettre la qualité de vie de l'humanité.

Mais ne soyons pas naïfs, car même avec cet accord mondial, la situation ne va pas s'améliorer soudainement, comme par magie. Ces changements ne peuvent pas intervenir sans l'implication de chacun d'entre nous. Nous sommes tous concernés.

Alors, individuellement, que pouvons-nous faire ?

Trier nos déchets revient à faire un geste responsable.

Derrière ce tri individuel, se développe toute une activité industrielle, créatrice d'emplois non délocalisables.

De plus, cette pratique génère une économie importante pour la société, préserve les ressources naturelles et protège l'environnement.

Nos déchets deviennent des matières premières et servent à nouveau à fabriquer des objets. Rien ne se perd, tout se transforme.

Prenons quelques exemples.

LE PAPIER

Issu essentiellement du bois, notre société en consomme énormément. Heureusement, il est recyclable à 70 %.

Avec les vieux papiers recyclés (journaux et magazines), on fabrique de la pâte à papier.

Avec les emballages en carton, on fabrique de nouveaux cartons d'emballage.

Il est préférable de **recycler papier et carton**, car cette opération peut être réalisée de nombreuses fois (jusqu'à 7 fois).

Chaque fois qu'une tonne de papier est recyclée, 1,4 tonne de bois est économisée, ainsi que 48 m³ d'eau et 2500 KWh d'énergie, soit plus de 300 Kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère (source Ecofolio).

Au total, c'est 58% des fibres de la pâte à papier qui sont issues du recyclage en France.

Malgré cette possibilité de recyclage, nous pouvons essayer d'en consommer moins.

Nous constatons tous que bien souvent, les produits sont sur-emballés.

Une réduction à la source est souhaitable, voire indispensable.

Mais voilà, comment sensibiliser les industriels ?

Faut-il légiférer ?

Faut-il laisser ces cartons à la caisse des magasins ?

Il est distribué chaque semaine dans la boîte aux lettres environ 1 kg de prospectus, et qui bien souvent vont directement dans le sac jaune. Quel gâchis...

Pour éviter cette pratique, un autocollant « Stop à la Pub » peut être mis sur sa boîte et supprimer ainsi ce désagrément. En règle générale, les distributeurs de pub respectent ce choix.

Notre association tient à votre disposition cet autocollant. N'hésitez pas à nous contacter.

LE VERRE

Il est recyclable à l'infini.

Nos bouteilles, pots, bords redeviennent bouteilles, pots, bords.

Là encore, nous préservons les ressources minérales non renouvelables (le sable rentrant directement dans sa fabrication), nous économisons de l'énergie et nous rejetons moins de gaz à effet de serre.

D'après éco-emballage, le traitement et le recyclage du verre sont réalisés dans une logique de proximité, dans un périmètre moyen de 230 km. Cela génère des emplois durables dans le domaine de la collecte, du traitement et de la production de nouveaux emballages.

En 2014, l'orée de Bercé Bélois a collecté, 748 tonnes de verre, soit 37 kg /hab/an.

Les acteurs du recyclage du verre

Le recyclage du verre s'organise en boucle et fait intervenir de nombreux acteurs :

- **les collectivités locales** ont accompagné la démarche des verriers et des sociétés agréées en installant des containers dédiés à la collecte du verre, à la disposition du public.
- **les consommateurs** trient leurs emballages en verre après utilisation et les déposent dans les containers ou les bacs à verre.
- **les collecteurs** vident les containers et les bacs et transportent le verre dans des centres de traitement.
- **les traiteurs du verre** débarrassent le verre de toutes les impuretés qu'il contient et le transforment en calcin (petits morceaux de verre).
- **les verriers** utilisent le calcin préparé par les traiteurs pour refaire des emballages en verre.
- **les conditionneurs** remplissent les nouveaux emballages et les remettent dans le circuit de distribution. Ils contribuent financièrement aux dispositifs mis en place pour collecter et recycler les emballages, conformément à la loi.

Après utilisation, le verre est à nouveau collecté et ce cycle peut se reproduire à l'infini.

Nous pourrions continuer à étudier les méthodes de recyclage sur bien d'autres produits et trouver à chaque fois de nombreux avantages à ces pratiques.

Cependant, la meilleure façon de ne pas avoir à traiter un déchet, c'est de ne pas le créer ou, du moins, de minimiser sa nuisance et son emploi en changeant certaines de nos habitudes, en consommant différemment.

Refuser les sacs plastiques (bientôt interdits) dans les magasins et préférer les sacs en papier. Mieux encore, venir avec son propre sac.

Éviter les produits à usage unique (lingettes, rasoirs, vaisselle en carton ou en plastique...)

Acheter en vrac le juste nécessaire.

Privilégier le format familial ou les recharges...

Depuis plusieurs années, de nouvelles pratiques se développent (vide-greniers, bric à brac ...). Internet permet d'acheter ou de vendre des matériels d'occasion pour leur donner une nouvelle vie.

Notre société doit évoluer et adopter des comportements plus respectueux pour notre planète.

Nous avons tous un rôle à jouer, si minime soit-il ; l'ensemble de tous ces comportements individuels peut avoir un impact important sur l'évolution de notre société.

Jean Paul Cresson

Plantes sauvages des rues :

LA TRAME VERTE ET BLEUE COMMENCE A MA PORTE

Sortie du 3 juin, co-organisée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) de la Flèche, Sarthe Nature Environnement (action de juin du programme associatif) et GSPP.

Une magnifique exposition : « **Plantes sauvages des rues belles et rebelles** » était en place dans le hall du Val-Rhonne depuis le 20 mai et un public nombreux s'y était arrêté, avec des retombées très positives.

Nous n'avons pas pu emprunter le circuit initialement prévu pour nous rendre dans le lotissement de la Janvierie pour cause de terrain détrempé.

Le public était au rendez-vous : 35 personnes dont un bon nombre de moncéens. La communication avait donc bien fonctionné.

Nous saluons la présence d'Irène Boyer, adjointe en charge de la voirie et des espaces verts et la remercions pour son éclairage sur la gestion et l'entretien des espaces publics à Moncé

Les deux animatrices du CPIE, Morgane et Aurélia, ont distribué les plaquettes support d'un petit jeu auquel pouvaient se livrer les participants et nous sommes partis pour une heure trente de déambulation, allée de l'Europe, rue Jean Fouassier et début de la route du Lude. Nous avons pu retrouver la plupart des plantes de l'exposition et quelques autres en prime.

A l'issue de cette balade, le petit film d'Erick Frétel « Bye bye pesticides » a résumé les objectifs de cette sortie qui étaient de mieux connaître les plantes sauvages des rues, mais aussi de faire comprendre au public les conséquences de l'application du **zéro pesticide** pour les collectivités (obligatoire à partir du 1er janvier 2017), les alternatives possibles aux produits phytosanitaires, et de mieux accepter quelques herbes folles par ci par là.

Outre le fait que ces plantes jouent un rôle dans les continuités écologiques de nos villes ou villages en comblant les vides dont la nature a horreur, certaines sont comestibles, ce que nous avons pu apprécier lors de la dégustation surprise qui a suivi : pestos d'orties et d'origan, cake salé à la consoude, petits sablés aux fleurs de sureau, beignets de fleurs d'acacia ... Une façon conviviale de terminer la soirée. Un vrai régal !

Les recettes sont disponibles sur notre site.

Festival du printemps : « l'arbre dans tous ses états »

A travers les différentes actions que nous avons mises en place, nous nous sommes efforcés de répondre au thème de l'année et à l'action lancée par la Communauté de Communes dans le cadre de sa Charte forestière : recensement des arbres remarquables du territoire et concours photos.

Mardi 19 Avril : circuit arbres remarquables sur Moncé (15h/16h30 dans le cadre des TAP)

6 arbres remarquables avaient été repérés sur la commune. Ce sont tous des arbres urbains qui appartiennent à la collectivité, qui sont donc facilement accessibles.

Ils ont tous un certain âge et ont été épargnés lors des constructions des différents lotissements auxquels ils sont maintenant intégrés. Nous avons conçu un circuit le plus sécurisé possible, le point de départ et le point d'arrivée étant le Val'Rhone.

Les enfants étaient répartis en 4 groupes encadrés par les animateurs et 4 bénévoles de GSPP.

4 activités autour de chaque arbre (1 adulte de GSPP dédié à chacune) :

- identification, localisation : réponses au questionnaire arbre remarquable
- taille et circonférence
- photographies
- empreintes d'écorces

Les objectifs étaient de sensibiliser les enfants à la notion d'arbre remarquable *, de développer les qualités d'observation de l'enfant et de reconnaître quelques essences.

* Tous les critères qui font qu'un arbre peut-être considéré comme remarquable : essence, place dans le paysage, dimensions : hauteur, envergure, circonférence du tronc, âge, forme : bizarrerie de la nature, histoire... et toute autre raison affective.

Mercredi 20 Avril : « Histoire du petit arbre », balade contée à l'arboretum de Laigné (avec des enfants de 2 à 3 ans des multi-accueils de Laigné et Ecommoy)

L'animation a permis de raconter aux enfants, de manière très simplifiée, comment naissent les petits arbres. Chacun a emporté un gland germé qu'il a planté dans un pot, comme une belle promesse de chêne.

Vendredi 22 avril : « Comment les arbres font des bébés ? » (avec les TAP maternelle GS)

Le temps ne nous a pas permis de faire l'animation sous le chêne remarquable situé devant l'école, comme prévu, mais les deux groupes de 14 enfants ont été très attentifs à l'histoire que nous avons racontée et qui expliquait partiellement la naissance des arbres. Mais, dans cette histoire il manquait une étape : que se passe-t-il entre la fleur et le fruit ? Certains avaient déjà de sérieuses connaissances sur le rôle joué par les insectes pollinisateurs dans la reproduction des plantes à fleurs et se sont montrés très sensibilisés à la disparition des abeilles.

Pour illustrer notre propos, nous avons apportés des glands germés. Pour terminer, chacun a planté son « bébé » chêne dans un pot et est reparti avec.



Dimanche 24 Avril : sur le marché de Laigné

Nous avons un stand avec des expositions sur le réchauffement climatique, sur la gestion durable des forêts privées, sur le jardinage au naturel et de la documentation, principalement sur les arbres.

Un petit jeu d'accroche qui consistait à reconnaître de jeunes arbres tout juste feuillés (y associer le nom, le fruit ou la graine et son nom) a eu beaucoup de succès. Ce sont souvent les plus jeunes qui ont le mieux répondu.

Nous avons aussi distribué des questionnaires « arbres remarquables » et incité les gens à y répondre.